

ORNEMENT

« Le mot ornement vient du latin *ornamentum*, ornement, mais aussi costume, ornement d'un discours et d'un texte, distinction, honneurs. »¹

Peter Fuhring

L'ornement comme costume. Si l'on étudie ce terme plus précisément, on remarque qu'il est défini comme « la manière d'être habillé »², mais également comme l'« ensemble des caractéristiques d'une époque, d'un groupe social, d'un genre, le plus souvent immédiatement perceptibles ou relatives à l'aspect »². L'ornement est donc par définition dépendant de la période à laquelle il est créé et du genre et de la classe sociale de son créateur, ou de ses commanditaires. Cela explique le fait que l'ornement a beaucoup évolué au fil des ans. En effet, chaque époque est reconnaissable par des motifs plus ou moins riches, travaillés, sophistiqués, et une présence plus ou moins marquée.

Le costume signifie également l'habillement, donc quelque chose qui peut être ôté. Cette définition se rapproche plus d'une vision classique de l'ornement, comme parement d'un édifice, d'une façade, d'une structure, qui y est ajouté, et qui peut être remplacé. Bien entendu, il n'était pas prévu de le remplacer, mais le geste consistant à apposer une couche ornementale sur l'architecture remet en doute la nécessité de son existence. Antoine Picon exprime parfaitement bien le sens de cette vision de l'ornement.

« L'ornement était cosmétique au double sens d'une apparence aussi fragile que la coiffure ou le maquillage et d'un processus de révélation d'une structure profonde. Les termes cosmétique et cosmique dérivent d'une même racine grecque renvoyant à l'idée d'arrangement ou de disposition. Le régime traditionnel de l'ornement renvoyait à cette parenté étymologique troublante entre superficialité, gratuité, fragilité même, et essence profonde des choses. »³

Antoine Picon

L'ornement était alors strictement nécessaire, comme inscrit dans les mœurs, sans que sa présence n'ait besoin d'être justifiée : elle était évidente. Le motif représenté restait toujours une question importante et discutable, dépendant principalement de l'architecte, du maître de l'ouvrage, et de l'artisan. Il est différent à chaque époque, selon les valeurs sociales et représentatives du moment.

La notion de costume définit très bien l'ornement classique mais ne correspond plus à l'architecture contemporaine. En effet, l'ornement contemporain fait partie intégrante de la façade, voire de la structure. La distinction traditionnelle entre structure et ornement n'est plus visible. La structure ou la façade devient ornementale, comme c'est le cas du stade olympique de Pékin de Herzog & de Meuron. La résille structurelle est composée de manière à créer l'ornement.⁴ Un autre exemple présenté dans mon énoncé théorique, la cave Gantenbein de Christ & Gantenbein exprime très bien cette idée, avec un mur dont les briques sont disposées de façon à produire l'ornement. On peut alors se demander pourquoi la conception traditionnelle de l'ornement a changé pour ne plus être que costume, mais également autre chose le rendant indissociable et nécessaire à l'édifice.

Au début du XX^{ème} siècle, Loos s'exprime contre l'ornement dans son essai « Ornement et crime ». Il affirme qu'un bâtiment sans ornement est la preuve de sa bonne construction.⁵ En effet, la raison de l'ornement peut

¹ FUHRING Peter, *Ornement (histoire de l'art)*, dans Encyclopaedia Universalis Thesaurus, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1996, 959p.

² Dictionnaire CNRTL en ligne, URL : <http://www.cnrtl.fr/>

³ PICON Antoine, *Ornement et Subjectivité, de la Tradition Vitruvienne à L'âge Numérique*, Le Visiteur, n°17, 2011, p. 67

⁴ *ibidem*

⁵ LOOS Adolf, *Ornement et crime*, Rivages poche, Petite Bibliothèque, 2015

être expliquée de deux façons : par la volonté et la possibilité de masquer les imperfections constructives ou celle de mettre en valeur, d'embellir l'objet architecturale.

L'architecture moderne suivra en partie ce mouvement de purification, et c'est sans doute à ce moment que la tradition compositionnelle est repensée, pour donner plus de sens à l'ornement à une époque où il est en partie rejeté sous sa forme classique. Le Corbusier, dans *L'art décoratif d'aujourd'hui* affirme que « [...] dans ce qui concerne notre œuvre, le travail humain, l'organisation humaine, le monde humain, rien n'existe ou n'a le droit d'exister qui ne soit explicable. »⁶ À l'aide d'exemples tirés du monde naturel, ayant toujours été la principale source d'inspiration de l'ornementation, il exprime le fait que chaque végétal, animal, est composé de particularités qui lui sont propres, dépendantes de sa situation et de son contexte, et ayant chacune une utilité certaine. L'architecture doit se baser sur le même principe. L'ornement, si il a lieu d'être, doit alors pouvoir être lu comme une évidence sur un édifice. C'est sans doute à ce moment qu'il n'est plus seulement imaginé comme un motif imitant quelque chose, mais également comme un fait découlant directement du principe constructif et de la mise en œuvre des matériaux. « Dans ses œuvres de maturité comme l'Unité d'habitation de Marseille, la marque des coffrages peut s'assimiler à une sorte d'ornement ruskinien »⁷.

Pour bien définir cette idée de référence au monde naturel exprimant la nécessité, ou non, de l'ornement, l'exemple d'un papillon paraît idéal. En effet, tous ont les mêmes particularités fondamentales (ailes, corps, pattes, antennes, etc.). Toutefois, chacun possède une taille différente avec des ailes plus ou moins ornementées, les motifs variant selon le contexte de chaque individu. Certains sont unis ou colorés, avec ou sans motifs. Naturellement, certains ont besoins d'un ornement, qui est utile pour se camoufler dans son environnement (il devient une question de survie) et d'autres pas. Sa parure est son ornement, il fait partie intégrante de sa structure, de sa composition à tel point qu'ils sont indissociables. L'ornement définit ainsi son identité propre.

Ce qui est exprimé ici, c'est que si il y a ornement, il doit apparaître comme une évidence, comme faisant partie intégrante de l'architecture. Il doit permettre d'émettre un discours à son propos et de l'expliquer en relation avec sa situation et son contexte.

Il y a toutefois un facteur supplémentaire à prendre en considération : l'architecture est faite par des hommes, et malgré le fait de tout faire pour rendre l'ornement évident et naturel, le motif final dépendra des valeurs humaines et sociales de l'architecte et de son commanditaire au moment de la conception. Il a donc une valeur subjective relative à la beauté de l'édifice ainsi qu'au pouvoir de représentation d'une image. Ce point nous ramène alors à la vision de l'ornement comme un costume de l'édifice, faisant paraître le genre et les valeurs sociales du bâtiment. Cette subjectivité fait partie intégrante de la définition de l'ornement car un seul style de motif ornemental ne peut pas être généralisé à tous les cas. Il est dépendant d'un phénomène de mode, d'un contexte historique. Le même type de phénomène qui a bouleversé l'essence même de l'ornementation classique au début du XX^{ème} siècle. Le motif défini d'une certaine manière une société et une époque. Peter Fuhling, historien de l'art, en parle très bien dans le texte *Interroger l'ornement après Riegl*⁸. Cette constatation ne s'applique bien entendu pas qu'à l'architecture, mais également à l'ensemble des objets manufacturés que nous utilisons tous les jours. De manière plus générale, chaque chose que nous produisons se rapporte à l'époque, à la situation géographique, sociale de son créateur.

Pour terminer par un exemple, le projet de façade ornementée des bâtiments de logements à Vevey exprime relativement bien ma position sur la question de l'ornement. En effet, on a ici affaire à un cas où l'ornement est utilisé pour embellir la façade, pour la rendre plus agréable vis-à-vis des utilisateurs. Comme dirait Loos, « [...] »

⁶ LE CORBUSIER, *Esprit de vérité*, dans *L'art décoratif d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1996, pp. 167-183

⁷ PICON Antoine, *Ornement et Subjectivité, de la Tradition Vitruvienne à L'âge Numérique*, Le Visiteur, n°17, 2011, p. 69

⁸ FUHRING Peter, PINOTTI Andrea, SAURON Gilles, FALGUIERES Patricia, *Interroger l'ornement après Riegl*, Perspective [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 14 août 2013, consulté le 28 mai 2015. URL : <http://perspective.revues.org/1212>

l'ornement servirait proprement à soulager le travailleur de la monotonie de son travail. La femme qui se tient au métier à tisser huit heures par jour dans un fracas d'usine assourdissant éprouve comme une joie, mieux une délivrance, que de temps à autre un fil multicolore passe dans la trame »⁹.

Le motif utilisé est dérivé d'un historique de l'ornement et du monde végétal dans l'architecture, tout en ayant une portée affective et subjective sur l'utilisateur. En effet, la façade du bâtiment découlant de l'organisation du plan des logements est d'une régularité indiscutable. Le motif, coffré en négatif dans le béton, fait partie intégrante de l'enveloppe du bâtiment, et offre à la ville une vision évoquant un imaginaire naturel, en confrontation directe avec la serre, machine technique à faire pousser des plantes.

L'ornement est, dans certains cas, comme celui exprimé ci-dessus, nécessaire à la beauté de l'édifice. La beauté étant la valeur subjective du motif, la composition doit correspondre à une thématique et à un discours en lien avec le contexte et la situation architecturale. L'ornement ne doit pas être le fruit d'un processus automatique répondant à une volonté incompréhensible et accessoire, il doit apparaître comme une évidence indissociable de la composition matérielle de l'édifice.

Jennifer Monnet, juin 2015

BIBLIOGRAPHIE

LE CORBUSIER, *L'art décoratif d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1996, 218 p.

PICON Antoine, *Ornement et Subjectivité, de la Tradition Vitruvienne à L'âge Numérique*, Le Visiteur, n°17, 2011, pp.65-75

FUHRING Peter, PINOTTI Andrea, SAURON Gilles, FALGUIERES Patricia, *Interroger l'ornement après Riegl*, Perspective [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 14 août 2013, consulté le 28 mai 2015. URL : <http://perspective.revues.org/1212>

LOOS Adolf, *Ornement et crime*, Rivages poche, Petite Bibliothèque, 2015, 221p.

FUHRING Peter, *Ornement (histoire de l'art)*, dans Encyclopaedia Universalis Thesaurus, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1996, 959p.

⁹ LOOS Adolf, *Ornement et crime*, Rivages poche, Petite Bibliothèque, 2015, p.195